

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 mai 2017
établi conformément à l'article L 2121-26 du CGCT

Présents : Mesdames BELVEYRE et BUFFAMENE, Messieurs MOULIN, CANTAREL, DAUSSET, PADIRAC, ROUSSILHE et VIGOUROUX

Absents : Madame BOURGADE, Messieurs DAVAL et PETIT

Secrétaire de séance : René ROUSSILHE

18 h 30 : Début de séance

Ordre du jour :

- Modification du Règlement de l'eau :

Le Règlement de l'eau du 2/12/2004 est modifié pour permettre la réduction du débit d'eau des abonnés qui ne s'acquittent pas de leurs factures dans les délais impartis. Le conseil municipal émet un avis favorable et unanime à la modification de ce règlement.

- Création du poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe :

Marie-Ange MOUNAL quitte la mairie de LAVAL DE CERE pour celle de TAURIAC au cours du mois de juin. Le conseil municipal a donc décidé à l'unanimité de recruter, parmi les trois candidates ayant postulé, Mme DUPOUY Dominique, secrétaire de mairie à temps non complet à ROCAMADOUR et ayant le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe. Par conséquent, le conseil municipal décide unanimement de créer ce poste avec ce grade à compter du 1er juin 2017.

- Travaux bâtiments :

La démolition d'un préau à l'école est programmée semaines 22 et 23. Des restrictions à la circulation des véhicules seront prises par Arrêté municipal sur la voie communale desservant l'école.

Les travaux de réfection de la toiture de l'école comportant la démolition de certaines cheminées, le remplacement des gouttières et des descentes d'eau seront entrepris fin Octobre 2017.

- Divers :

Le département assure pour l'année scolaire 2017/2018 la gratuité des transports. Les personnes qui accompagnent les enfants de moins de 6 ans ne seront plus prises en charge par l'Etat.

21h 00 : Fin de séance.